



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP AEPE - EP3 - Exercer son activité en accueil individuel - Session 2025

Correction QCM EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

Diplôme : CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance)

Matière : Relation Professionnelle

Session : Non précisée

Durée : Non précisée

Coefficient : Non précisé

| Correction du questionnaire

Ce questionnaire permet d'évaluer les connaissances sur la relation professionnelle avec les parents employeurs. Voici la correction détaillée question par question.

1. Établir une relation de confiance

Énoncé : Pour établir une relation de confiance avec les parents employeurs, il est essentiel de :

Démarche : La question porte sur les comportements favorisant la confiance. L'option choisie doit refléter la transparence et la communication. Examens des options :

- **a)** Accepter toutes leurs demandes sans discussion : *Incorrect* - Ce n'est pas réaliste.
- **b)** Communiquer régulièrement et avec transparence : *Correct* - Cela favorise la confiance.
- **c)** Éviter d'aborder les sujets délicats : *Incorrect* - Nécessite une communication sur des points difficiles.
- **d)** Limiter les échanges au strict minimum : *Incorrect* - Cela ne favorise pas une bonne relation.

Réponse : 1-b

2. Période d'adaptation

Énoncé : Lors de la période d'adaptation d'un nouvel enfant, il est recommandé de :

Démarche : Cette question évalue la manière d'aborder l'intégration des enfants.

- **a)** La limiter à une journée : *Incorrect* - Cela peut être précipité.
- **b)** L'organiser progressivement en impliquant les parents : *Correct* - C'est essentiel pour le bien-être de l'enfant.
- **c)** La faire sans la présence des parents : *Incorrect* - La présence des parents aide à la transition.
- **d)** L'imposer selon un schéma identique : *Incorrect* - Chaque enfant est différent.

Réponse : 2-b

3. Retard des parents

Énoncé : En cas de retard régulier des parents pour venir chercher leur enfant, vous devez :

Démarche : La question teste la capacité à gérer des situations délicates.

- **a)** Facturer systématiquement : *Incorrect* - Cela peut créer des tensions.
- **b)** Accepter la situation sans rien dire : *Incorrect* - Une communication est nécessaire.
- **c)** Aborder le sujet calmement et rappeler les termes du contrat : *Correct* - C'est une approche professionnelle.
- **d)** Menacer de rompre le contrat : *Incorrect* - Cela serait inapproprié.

Réponse : 3-c

4. Coéducation

Énoncé : Dans le cadre de la relation avec les parents employeurs, le principe de coéducation signifie :

Démarche : Cette question évalue la compréhension du travail collaboratif.

- **a)** Que les parents doivent suivre vos conseils : *Incorrect* - Cela ne capture pas l'esprit de collaboration.
- **b)** Que vous devez vous substituer aux parents : *Incorrect* - Chacun a son rôle à jouer.
- **c)** Que parents et assistant maternel collaborent : *Correct* - C'est l'essentiel de la coéducation.
- **d)** Que vous devez éduquer les parents : *Incorrect* - Ce n'est pas le rôle principal.

Réponse : 4-c

5. Transmission quotidienne d'informations

Énoncé : La transmission quotidienne d'informations aux parents doit être :

Démarche : Évaluons les pratiques de communication entre le professionnel et les parents.

- **a)** Limitée aux incidents graves : *Incorrect* - Les communications doivent être plus larges.
- **b)** Complète et objective : *Correct* - Il faut inclure tous les aspects.
- **c)** Centrée uniquement sur les aspects positifs : *Incorrect* - Une communication honnête est privilégiée.
- **d)** Faite uniquement par écrit : *Incorrect* - La communication verbale est aussi importante.

Réponse : 5-b

6. Désaccord sur une pratique éducative

Énoncé : En tant qu'assistant maternel, face à un désaccord sur une pratique éducative, vous devez :

Démarche : Cette question aborde la gestion de conflits.

- **a)** Imposer votre point de vue : *Incorrect* - L'imposition ne mène pas à une solution constructive.
- **b)** Se conformer systématiquement aux souhaits : *Incorrect* - Cela peut mener à des malentendus.
- **c)** Échanger sur vos observations : *Correct* - C'est un bon moyen de parvenir à un accord.
- **d)** Consulter la PMI : *Incorrect* - Un désaccord devrait d'abord être discuté directement.

Réponse : 6-c

7. Confidentialité

Énoncé : La confidentialité dans la relation avec les parents employeurs implique de :

Démarche : Cette question interroge sur le respect de la confidentialité.

- **a)** Ne jamais parler des enfants : *Correct* - C'est essentiel pour protéger la vie privée.
- **b)** Respecter la vie privée : *Incorrect* - Bonne, mais pas complète.
- **c)** Partager toutes les informations : *Incorrect* - Cela viole la confidentialité.
- **d)** Communiquer uniquement par messages écrits : *Incorrect* - Bien mais pas suffisant.

Réponse : 7-a

8. Séparation quotidienne

Énoncé : Pour faciliter la séparation quotidienne entre l'enfant et ses parents, il est recommandé de :

Démarche : La question porte sur les meilleures pratiques pour faciliter les transitions.

- **a)** Écourter le moment de séparation : *Incorrect* - Cela peut créer plus d'anxiété.
- **b)** Établir des rituels et permettre : *Correct* - C'est bénéfique pour l'enfant.
- **c)** Distraire immédiatement l'enfant : *Incorrect* - L'enfant doit avoir le temps de dire au revoir.
- **d)** Demander aux parents de partir discrètement : *Incorrect* - Pas un bon concept.

Réponse : 8-b

9. Relation contractuelle

Énoncé : Dans la relation contractuelle avec les parents employeurs, le contrat de travail doit être :

Démarche : Évaluation des caractères essentiels d'un contrat de travail.

- **a)** Modifiable unilatéralement : *Incorrect* - Ce n'est pas légal.
- **b)** Signé en début d'accueil et jamais révisé : *Incorrect* - Devrait être plus flexible.
- **c)** Clair, précis, et modifiable : *Correct* - Cela est nécessaire pour la clarté.
- **d)** Identique pour toutes les familles : *Incorrect* - Chaque famille est unique.

Réponse : 9-c

10. Difficultés financières

Énoncé : En cas de difficultés financières évoquées par les parents employeurs, vous pouvez :

Démarche : Abordons ici la sensibilité des questions financières.

- **a)** Rompre immédiatement : *Incorrect* - Ce n'est pas éthique.
- **b)** Les informer des aides : *Correct* - C'est la bonne approche pour aider les familles.
- **c)** Accepter d'être payé partiellement : *Incorrect* - Pas recommandé sans un accord formel.
- **d)** Contacter la CAF : *Incorrect* - Ce n'est pas à vous de le faire sans leur consentement.

Réponse : 10-b

| Conclusion

Les réponses données démontrent une bonne compréhension des principes fondamentaux de la relation professionnelle entre assistant maternel et parents employeurs. Il est essentiel d'adopter des pratiques de communication ouvertes, respectueuses et collaboratives.

| Conseils méthodologiques

- Lire attentivement chaque question et les options proposées
- Éviter de se précipiter dans les réponses, bien comprendre chaque énoncé
- Prendre note des règles de communication professionnelle avant tout examen
- Se rappeler que la relation avec les parents est basée sur la confiance et l'écoute
- Pratiquer des mises en situation pour mieux intégrer les théories.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.